

DRAAF NOUVELLE-AQUITAINE

R75-2023-06-12-00010

Arrêté modifiant l'arrêté R75-2022-06-10-00007
organisant la lutte contre la flavescence dorée de la
vigne en région Nouvelle-Aquitaine



**PRÉFET
DE LA RÉGION
NOUVELLE-AQUITAINE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction régionale de l'alimentation
de l'agriculture et de la forêt**

Arrêté N°

**modifiant l'Arrêté N° R75-2022-06-10-00007 organisant la lutte contre la flavescence dorée de la vigne
dans la région Nouvelle-Aquitaine**

**Le Préfet de la région Nouvelle-Aquitaine
Préfet de la zone de défense et de la sécurité Sud-Ouest,
Préfet de la Gironde
Officier de la légion d'honneur
Officier de l'ordre national du Mérite**

VU le règlement (UE) 2016/2031 du Parlement européen et du Conseil du 26 octobre 2016 modifié relatif aux mesures de protection contre les organismes nuisibles aux végétaux, modifiant les règlements du Parlement européen et du Conseil (UE) 228/2013, (UE) 652/2014 et (UE) 1143/2014 et abrogeant les directives du Conseil 69/464/CEE, 74/647/CEE, 93/85/CEE, 98/57/CE, 2000/29/CE, 2006/91/CE et 2007/33/CE ;

VU le règlement d'exécution (UE) 2019/2072 de la Commission du 28 novembre 2019 modifié, établissant des conditions uniformes pour la mise en œuvre du règlement (UE) 2016/2031 du Parlement européen et du Conseil, en ce qui concerne les mesures de protection contre les organismes nuisibles aux végétaux, abrogeant le règlement (CE) 690/2008 de la Commission et modifiant le règlement d'exécution (UE) 2018/2019 de la Commission ;

VU le code rural et de la pêche maritime, notamment le titre V du livre II ;

VU l'arrêté ministériel du 27 avril 2021 relatif à la lutte contre la flavescence dorée de la vigne et contre son agent vecteur ;

VU l'arrêté ministériel du 4 mai 2017 relatif à la mise sur le marché et à l'utilisation des produits phytopharmaceutiques et de leurs adjuvants visés à l'article L. 253-1 du code rural et de la pêche maritime ;

VU l'arrêté préfectoral N° R75-2021-05-26-00003 du 26 mai 2021 organisant la lutte contre la flavescence dorée de la vigne ;

VU l'arrêté préfectoral N° R75-2022-06-10-00007 du 10 juin 2022 modifiant l'arrêté N° R75-2021-05-26-00003 du 26 mai 2021 organisant la lutte contre la flavescence dorée de la vigne ;

CONSIDÉRANT que la maladie de la flavescence dorée et les jaunisses de la vigne représentent un réel danger pour les vignes de la région et constatant que la cicadelle vectrice (*Scaphoideus titanus*) est présente dans la région ;

SUR PROPOSITION du directeur régional de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt de la région Nouvelle-Aquitaine ;

ARRÊTE

Article premier : l'annexe 1, mentionnée à l'article 2 de l'arrêté N° R75-2022-06-10-00007 du 10 juin 2022 est remplacé par l'annexe 1 du présent arrêté ;

2, esplanade Charles-de-Gaulle
CS 41397 - 33077 Bordeaux Cedex
Tél : 05 56 90 60 60
www.gironde.gouv.fr

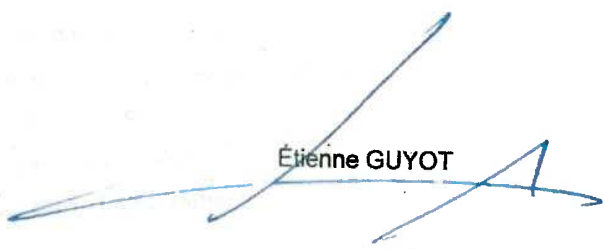
1/2

Article 2 : Le secrétaire général pour les affaires régionales, ainsi que les maires des communes concernées, le directeur régional de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt sont chargés, chacun en ce qui les concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de la région Nouvelle-Aquitaine et affiché en mairie.

Bordeaux, le 12 JUIN 2023

Le Préfet de Région

Etienne GUYOT



1.5 : Département de la Gironde

Le nom des communes nouvellement infestées en 2023 figure en **gras et grisé**.
Le nom des communes nouvellement tampon en 2023 figure en *italiques et grisé*.

COMMUNES EN ZONE DELIMITEE		
GDON	Communes infestées et Communes tampons	Communes susceptibles d'être infestées
GDON DU LIBOURNAIS	BELVÈS-DE-CASTILLON, CASTILLON-LA-BATAILLE, FRANCS, GARDEGAN-ET-TOURTIAC, LALANDE-DE-POMEROL, LES ARTIGUES-DE-LUSSAC, LES SALLES-DE-CASTILLON, LIBOURNE, LUSSAC, MONTAGNE, NÉAC, POMEROL, PUISSEGUIN, SAINT-CHRISTOPHE-DES-BARDES, SAINT-CIBARD, SAINTE-COLOMBE, SAINT-ÉMILION, SAINT-ÉTIENNE-DE-LISSE, SAINT-GENÈS-DE-CASTILLON, SAINT-HIPPOLYTE, SAINT-MAGNE-DE-CASTILLON, SAINT-PEY-D'ARMENS, SAINT-PHILIPPE-D'AIGUILLE, SAINT-SULPICE-DE-FALEYRENS, TAYAC, VIGNONNET	
GDON DU MEDOC	ARCINS, ARSAC , AVENSAN, BÉGADAN, BLAIGNAN-PRIGNAC, BLANQUEFORT, CISSAC-MÉDOC, CUSSAC-FORT-MÉDOC, LABARDE, LAMARQUE, LE PLAN-MÉDOC, LE TAILLAN-MÉDOC, LISTRAC-MÉDOC, LUDON-MÉDOC, MACAU, MARGAUX-CANTENAC, MOULIS-EN-MÉDOC, ORDONNAC, PAREMPUYRE, PAULLIAC, SAINT-CHRISTOLY-MÉDOC, SAINT-ESTÈPHE, SAINT-GERMAIN-D'ESTEUIL, SAINT-LAURENT-MÉDOC, SAINT-SAUVEUR, SAINT-SEURIN-DE-CADOURNE, SAINT-YZANS-DE-MÉDOC, SOUSSANS, VALEYRAC, VERTHEUIL	CASTELNAU-DE-MÉDOC, CIVRAC-EN-MÉDOC, COUQUÈQUES, GAILLAN-EN-MÉDOC, JAU-DIGNAC-ET-LOIRAC, LESPARE-MÉDOC, QUEYRAC, VENSAC
GDON DE LEOGNAN	CADAUJAC, CANÉJAN, GRADIGNAN, LÉOGNAN, MARTILLAC, PESSAC, SAINT-MÉDARD-DIEYRANS, VILLENAVE-D'ORNON	MÉRIGNAC, TALENCE
GDON DU SAUTERNAIS ET DES GRAVES	ARBANATS, AYQUEMORTE-LES-GRAVES, BARSAC, BEAUTIRAN, BOMMES, BUDOS, CASTRES-GIRONDE, CÉRON, FARGUES, ILATS, ISLE-SAINT-GEORGES, LA BRÈDE, LANDIRAS, LANGON, LÉOGÉATS, MAZÈRES, PODENSAC, PORTETS, PREIGNAC, PUJOLS-SUR-CIRON, ROAILLAN, SAINT-MICHEL-DE-RIEUFRET, SAINT-MORILLON, SAINT-PARDON-DE-CONQUES, SAINT-PIERRE-DE-MONS, SAINT-SELVE, SAUTERNES, TOULENNE, VIRELADE	BÈGLES, CABANAC-ET-VILLAGRANS, CESTAS, EYSINES, GUILLOS, LE HAILLAN, MARTIGNAS-SUR-JALLE, SAINT-JEAN-DILLAC, SAUCATS
GDON DU BOURGEOIS	BAYON-SUR-GIRONDE, BOURG, COMPS, GAURIAC, LANSAC, MOMBRIER, PRIGNAC-ET-MARCAMPS, PUGNAC, SAINT-CIERS-DE-CANESSE, SAINT-SEURIN-DE-BOURG, SAINT-TROJAN, SAMONAC, TAURIAC, TEULLAC, VILLENEUVE	

GDON DE SAINT-JULIEN	SAINT-JULIEN-BEYCHEVELLE	
GDON DES BORDEAUX	ABZAC, AILLAS, AMBARÈS-ET-LAGRAVE, AMBÈS, ANGLADE, ARTIGUES-PRÈS-BORDEAUX, ARVEYRES, ASQUES, AURIOLLES, AUROS, BAGAS, BAGNEAUX, BARIE, BARON, BASSANNE, BASSENS, BAURECH, BAZAS, BÈGUEY, BELLEBAT, BELLEFOND, BERSON, BERTHEZ, BEYCHAC-ET-CAILLAU, BIEUJAC, BIRAC, BLAIGNAC, BLASIMON, BLAYE, BLÈSIGNAC, BONNETAN, BONZAC, BOSSUGAN, BOULIAC, BOURDELLES, BRANNE, BRANNENS, BROUQUEYRAN, CABARA, CADARSAC, CADILLAC, CADILLAC-EN-FRONSADAIS, CAMARSAC, CAMBES, CAMBLANES-ET-MEYNAC, CAMIAC-ET-SAINT-DENIS, CAMIRAN, CAMPS-SUR-L'ISLE, CAMPUGNAN, CAPIAN, CAPLONG, CARBON-BLANC, CARDAN, CARIGNAN-DE-BORDEAUX, CARS, CARTELÈGUE, CASSEUIL, CASTELMORON-D'ALBRET, CASTELVIEL, CASTETS ET CASTILLON, CAUDROT, CAUMONT, CAZATS, CAZAUGITAT, CÉNAÇ, CESSAC, CIVRAC-SUR-DORDOGNE, CLEYRAC, COIMÈRES, COIRAC, COUBEYRAC, COURPIAC, COURS-DE-MONSÉGUR, COURS-LES-BAINS, COUTRAS, COUTURES, CRÉON, CROIGNON, CUBZAC-LES-PONTS, DAIGNAC, DARDENAC, DAUBÈZE, DIEULIVOL, DONZAC, DOULEZON, ESCOUSSANS, ESPIET, EYNESSE, EYRANS, FALEYRAS, FARGUES-SAINT-HILAIRE, FLAUJAGUES, FONTET, FOSSÈS-ET-BALEYSSAC, FOURS, FRONSAC, FRONTENAC, GABARNAC, GALGON, GANS, GAURIAGUET, GÉNÉRAC, GÉNISSAC, GENSAÇ, GIRONDE-SUR-DROPT, GORNAC, GOURS, GRÉZILLAC, GRIGNOLS, GUILLAC, HAUX, HURE, IZON, JUGAZAN, JUILLAC, LA LANDE-DE-FRONSAC, LA RÉOLE, LA RIVIÈRE, LA ROQUILLE, LA SAUVE, LABESCAU, LADAUX, LADOS, LAMOTHE-LANDERON, LANDERROUAT, LANDERROUET-SUR-SÉGUR, LANGOIRAN, LAPOUYADE, LAROQUE, LATRESNE, LAVAZAN, LE FIEU, LE PIAN-SUR-GARONNE, LE POUT, LE PUY, LE TOURNE, LES BILLAUX, LES ÉGLISOTTES-ET-CHALAURES, LES ESSEINTES, LES LÈVES-ET-THOUMEYRAGUES, LES PEINTURES, LESTIAC-SUR-GARONNE, LIGNAN-DE-BAZAS, LIGNAN-DE-BORDEAUX, LIGUEUX, LISTRAC-DE-DURÈZE, LORMONT, LOUBENS, LOUPES, LOUPIAC, LOUPIAC-DE-LA-RÉOLE, LUGAIGNAC, LUGASSON, LUGON-ET-L'ÎLE-DU-CARNAY, MADIRAC, MARANSIN, MARCENAS, MARGUERON, MARIMBAULT, MARSAS, MARTRES, MASSEILLES, MASSUGAS, MAURIAC, MAZION, MÉRIGNAS, MESTERRIEUX, MONGAUZY, MONPRIMBLANC, MONSÉGUR, MONTAGOUIN, MONTIGNAC, MONTUSSAN, MORIZÈS, MOUILLAC, MOULIETS-ET-VILLEMARTIN, MOULON, MOURENS, NAUJAN-ET-POSTIAC, NÉRIGEAN, NEUFONS, NOAILLAC, OMET, PAILLET, PELLEGRUE, PÉRISAC, PESSAC-SUR-DORDOGNE, PETIT-PALAIS-ET-CORNEMPS, PÉJARD, PINEULH, PLASSAC, PLEINE-SELVE, POMPIGNAC, PONDAURAT, PORCHÈRES, PORTE-DE-BENAUZE, PUJOLS, PUYBARBAN, PUYNORMAND, QUINSAC, RAUZAN, RIMONS, RIOCAUD, RIONS, ROMAGNE, ROQUEBRUNE, RUCH, SABLONS, SADIRAC, SAILLANS, SAINT-AIGNAN, SAINT-ANDRÉ-DE-CUBZAC, SAINT-ANDRÉ-DU-BOIS, SAINT-ANDRÉ-ET-APPELLES, SAINT-ANDRONY, SAINT-ANTOINE-DU-QUEYRET, SAINT-ANTOINE-SUR-L'ISLE, SAINT-AUBIN-DE-BLAYE, SAINT-AUBIN-DE-BRANNE, SAINT-AVIT-DE-SOULÈGE, SAINT-AVIT-SAINT-NAZAIRE, SAINT-BRICE, SAINT-CAPRAIS-DE-BORDEAUX, SAINT-CHRISTOLY-DE-BLAYE, SAINT-CHRISTOPHE-DE-DOUBLE, SAINT-CIERS-D'ABZAC, SAINT-CIERS-SUR-	AUBIAC, BAYAS, BORDEAUX, BRAUD-ET-SAINT-LOUIS, CAUVIGNAC, CAVIGNAC, CENON, CÉZAC, CHAMADELLE, CIVRAC-DE-BLAYE, CUBNEZAS, CUDOS, CURSAN, DONNEZAC, ÉTAULIERS, FLOIRAC, FLOUDÈS, GAJAC, GÛITRES, LAGORCE, LARUSCADE, LE NIZAN, LERM-ET-MUSSET, MARIONS, NOAILLAN, POMPÉJAC, REIGNAC, SAINTE-FOY-LA-GRANDE, SAINT-LAURENT-D'ARCE, SAINT-MARIENS, SAINT-SAVIN, SAINT-SEURIN-SUR-L'ISLE, SAINT-YZAN-DE-SOUDIAÇ, SAUVIAC, SENDETS, SILLAS, TARNÈS, TIZAC-DE-LAPOUYADE

	GIRONDE, SAINT-CÔME, SAINT-DENIS-DE-PILE, SAINTE-CROIX-DU-MONT, SAINTE-EULALIE, SAINTE-FLORENCE, SAINTE-FOY-LA-LONGUE, SAINTE-GENÈME, SAINTE-RADEGONDE, SAINTE-TERRE, SAINT-EXUPÉRY, SAINT-FÉLIX-DE-FONCAUDE, SAINT-FERME, SAINT-GENÈS-DE-BLAYE, SAINT-GENÈS-DE-FRONSAC, SAINT-GENÈS-DE-LOMBAUD, SAINT-GENIS-DU-BOIS, SAINT-GERMAIN-DE-GRAVE, SAINT-GERMAIN-DE-LA-RIVIÈRE, SAINT-GERMAIN-DU-PUCH, SAINT-GERVAIS, SAINT-GIRONS-D'AIGUEVIVES, SAINT-HILAIRE-DE-LA-NOAILLE, SAINTE-HILAIRE-DU-BOIS, SAINT-JEAN-DE-BLAGNAC, SAINT-LAURENT-DU-BOIS, SAINT-LAURENT-DU-PLAN, SAINT-LÉON, SAINT-LOUBERT, SAINT-LOUBÈS, SAINT-LOUIS-DE-MONTFERRAND, SAINT-MACAIRE, SAINT-MAIXANT, SAINT-MARTIAL, SAINT-MARTIN-DE-LAYE, SAINT-MARTIN-DE-LERM, SAINT-MARTIN-DE-SESCAS, SAINT-MARTIN-DU-BOIS, SAINT-MARTIN-DU-PUY, SAINT-MARTIN-LACAUSSADE, SAINT-MÉDARD-DE-GUIZIÈRES, SAINT-MICHEL-DE-FRONSAC, SAINT-MICHEL-DE-LAPUJADE, SAINT-PALAIS, SAINT-PAUL, SAINT-PEY-DE-CASTETS, SAINT-PHILIPPE-DU-SEIGNAL, SAINT-PIERRE-D'AURILLAC, SAINT-PIERRE-DE-BAT, SAINT-QUENTIN-DE-BARON, SAINT-QUENTIN-DE-CAPLONG, SAINT-ROMAIN-LA-VIRVÉE, SAINT-SAUVEUR-DE-PUYNORMAND, SAINT-SEURIN-DE-CURSAC, SAINT-SÈVE, SAINT-SULPICE-DE-GUILLERAGUES, SAINT-SULPICE-DE-POMMIERS, SAINT-SULPICE-ET-CAMEYRAC, SAINT-VINCENT-DE-PAUL, SAINT-VINCENT-DE-PERTIGNAS, SAINT-VIVIEN-DE-BLAYE, SAINT-VIVIEN-DE-MONSÉGUR, SALLEBEUF, SAUGON, SAUVETERRE-DE-GUYENNE, SAVIGNAC, SAVIGNAC-DE-L'ISLE, SEMENS, SIGALENS, SOULIGNAC, SOUSSAC, TABANAC, TAILLECAVAT, TARGON, TIZAC-DE-CURTON, TRESSÈS, VAL DE VIRVÉE, VAL-DE-LIVENNE, VAYRES, VÉRAC, VERDELAIS, VILLEGOUGE, VILLENAVE-DE-RIONS, VIRSAC, YVRAC	
HORS GDON	SALLES	BALIZAC, BELIN-BÉLIET, BERNOS-BEULAC, BRACH, BRUGES, CARCANS, HOURTIN, ORIGINE, SAINT-AUBIN-DE-MÉDOC, SAINTE-HÉLÈNE, SAINT-MÉDARD-EN-JALLES, SALAUNES, UZESTE